



Parrot lance son introduction en bourse

Fourchette indicative de prix de l'offre : entre 22,40 euros et 26,00 euros par action

Paris, le 13 juin 2006

- ***Taille de l'offre : entre 91,3 et 103,4 millions d'euros¹***
- ***1.130.782 actions émises et entre 2.844.221 et 2.945.653 actions cédées, soit un total compris entre 3.975.003 et 4.076.435 actions, représentant entre 31,8 et 32,6 % du capital après augmentation de capital***
- ***Option de sur-allocation : 596.251 actions, soit au maximum 15 % de l'offre de base***
- ***Clôture de l'offre à prix ouvert prévue le 26 juin et du placement global le 27 juin 2006***

Parrot, un des acteurs majeurs du marché des kits mains-libres - utilisant la norme Bluetooth®, annonce le lancement de son introduction en bourse sur le marché Eurolist by Euronext™.

L'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a apposé le visa n° 06-189 en date du 12 juin 2006 sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions Parrot. Le prospectus composé, d'une part, du document de base de la société Parrot enregistré par l'AMF le 5 mai 2006 sous le numéro I.06-051, et, d'autre part, d'une note d'opération (qui contient le résumé du prospectus) est disponible sans frais au siège de Parrot (174-178 quai de Jemmapes - 75010 Paris France), et auprès des établissements financiers introducteurs. Le prospectus peut être consulté sur le site Internet de Parrot (www.parrotcorp.com) et sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

L'opération est constituée d'une offre portant sur un nombre de 1.130.782 actions nouvelles et un nombre compris entre 2.844.221 et 2.945.653 actions existantes comprenant :

- une offre au public en France sous forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques ; et
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant un placement ouvert au public en France et un placement privé international dans certains pays, en dehors des Etats-Unis d'Amérique.

L'offre sera ouverte à compter du 13 juin 2006 et sera clôturée le 26 juin 2006 à 17 heures (heure de Paris) pour l'offre à prix ouvert, et le 27 juin 2006 à 12 heures (heure de Paris) pour le placement global. La fixation du prix devrait intervenir le 27 juin 2006. Les négociations sur le marché Eurolist by Euronext™ devraient débuter le 28 juin 2006.

Le placement est dirigé par Goldman Sachs International et Lazard-IXIS, Coordinateurs Globaux, Chefs de file et Teneurs de Livre Associés.

Les caractéristiques de l'opération sont décrites plus en détails ci-après.

L'introduction en bourse constitue une étape clé du développement de Parrot. A l'occasion du lancement de l'opération, Monsieur Henri Seydoux, Président-directeur général de Parrot a déclaré : « L'introduction en bourse permettra de soutenir le très fort rythme de croissance de

(¹) Sur la base des bornes de la fourchette indicative de prix et hors exercice de l'option de surallocation

notre société. Elle permettra d'une façon générale de renforcer la flexibilité financière nécessaire pour poursuivre notre stratégie dans un environnement en perpétuelle évolution. »

A PROPOS DE PARROT

Créée en 1994, Parrot s'est rapidement hissée au niveau des principaux acteurs mondiaux des périphériques sans fil pour téléphones mobiles. S'appuyant sur un savoir faire éprouvé en matière de technologies de reconnaissance vocale et de traitement du signal, Parrot a été l'une des toutes premières entreprises à produire des équipements de téléphonie mains-libres pour automobiles utilisant la norme Bluetooth®, dont elle avait compris, dès 1999, le formidable potentiel. Elle a vendu 865 000 unités de produits en 2005.

Déterminée à accompagner la percée irrésistible du téléphone portable dans l'univers quotidien, Parrot a développé en 2006 deux nouveaux produits : Le PARROT PHOTO VIEWER, un cadre photo LCD qui affiche les photos transmises via Bluetooth® par un téléphone mobile et le PARROT SOUND SYSTEM un système Hi-fi sans fil comprenant des enceintes reliées entre elles par Bluetooth®.

Parrot est aujourd'hui une entreprise particulièrement ouverte sur l'international, tant en ce qui concerne sa clientèle, puisque 87,7% de ses ventes se font hors de France, qu'en termes de production, sous-traitée auprès de partenaires minutieusement sélectionnés et contrôlés pour atteindre le meilleur niveau de qualité et de réactivité. Parrot est aujourd'hui une entreprise particulièrement bien positionnée pour tirer parti du formidable avenir promis aux périphériques de la téléphonie mobile.

Parrot connaît une croissance soutenue de son chiffre d'affaire consolidé qui est passé de 29,2 millions d'euros en 2004 à 62,5 millions d'euros (et 80,9 millions d'euros en pro forma) en 2005.

www.parrotcorp.com

CONTACTS**C A L Y P T U S**

Philippe CALLEUX
Cyril COMBE

+ 33 1 53 65 68 67
+ 33 1 53 65 37 94

ph.calleux@calyptus.net
cyril.combe@calyptus.net

La distribution du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une infraction à la législation en vigueur.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon ou de l'Australie.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières en France ou dans tout autre pays que la France.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans avoir fait au préalable l'objet d'un enregistrement ou d'une exemption en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 ("US Securities Act of 1933"), telle que modifiée. Parrot SA n'a pas l'intention d'enregistrer les valeurs mobilières ni d'effectuer d'offre publique aux États-Unis d'Amérique.

Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (i) ne se trouvent pas au Royaume-Uni, (ii) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, (iii) sont des personnes répondant aux dispositions de l'Article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005.

Pendant une période commençant à la date de divulgation du prix de l'offre et jusqu'au 26 juillet 2006 (inclus), Goldman Sachs International, agissant en qualité d'agent de la stabilisation pour le compte des établissements garants, pourra (mais n'y sera en aucun cas tenu), conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, notamment celles du Règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la directive 2003/06/CE du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, réaliser des opérations de stabilisation à l'effet de stabiliser ou soutenir le prix des actions de la société sur l'Eurolist d'Euronext Paris. Ces interventions seront susceptibles d'affecter le cours des actions et pourront aboutir à la fixation d'un prix de marché plus élevé que celui qui prévaudrait autrement. Même si des opérations de stabilisation étaient réalisées, Goldman Sachs International pourrait, à tout moment, décider d'interrompre de telles opérations. L'information des autorités de marché compétentes et du public sera assurée conformément à l'article 9 du règlement précité. Conformément aux dispositions de l'article 11 b) du règlement précité, Goldman Sachs International, agissant pour le compte des établissements garants, pourra, le cas échéant, effectuer des surallocations dans le cadre de l'Offre à hauteur du nombre d'actions couvertes par l'Option de Surallocation, majoré, le cas échéant, de 5% de la taille de l'Offre (hors exercice de l'Option de Surallocation).

Principales caractéristiques de l'opération

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-42 du Règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

1. Informations de base

Le Groupe conçoit et commercialise des équipements de téléphonie mains-libres pour véhicules à destination du grand public et des constructeurs et équipementiers automobiles. Grâce à sa maîtrise des technologies sans fil Bluetooth® ainsi que celles de reconnaissance vocale et d'acoustique, le Groupe s'est imposé comme l'un des acteurs majeurs du marché des kits mains-libres installés pour véhicules utilisant la norme Bluetooth®.

Le Groupe entend également développer son activité au-delà de la fonctionnalité classique voix/conversation dans les nouvelles fonctionnalités intégrées dans un nombre croissant de téléphones mobiles : la musique et la photo, de nombreux téléphones mobiles intégrant désormais des fonctionnalités de stockage et de lecture de la musique, ainsi qu'un appareil photo numérique.

2. Description de l'Offre

La Société a demandé l'admission aux négociations sur *Eurolist by Euronext*™ :

- des 8.856.621 actions existantes qui composeront le capital de la Société au 27 juin 2006,
- des 2.495.950 actions qui résulteront de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (les « **B.S.P.C.E.** ») par Henri Seydoux au plus tard le 30 juin 2006, et
- des 1.130.782 actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'Offre.

Calendrier indicatif :

12 juin 2006	Visa de l'AMF sur le prospectus
13 juin 2006	Avis Euronext d'ouverture de l'OPO Ouverture de l'OPO et du Placement Global
16 juin 2006	Publication de la notice légale au BALO
26 juin 2006	Clôture de l'OPO à 17 heures
27 juin 2006	Clôture du Placement Global à 12 heures Fixation du Prix de l'Offre Signature du contrat de garantie Communiqué indiquant le prix de l'Offre, le nombre définitif d'actions cédées et le résultat de l'OPO et avis Euronext de résultat de l'OPO Première cotation Début de la période de stabilisation éventuelle
28 juin 2006	Début des négociations des actions sous la forme de promesses d'actions (dans les conditions prévues à l'article L.228-10 du Code de commerce)
30 juin 2006	Date limite d'exercice des B.S.P.C.E. par Monsieur Henri Seydoux Règlement-livraison
26 juillet 2006	Date limite d'exercice de l'Option de Sur-allocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

Structure

La diffusion des actions sera réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France sous forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **OPO** ») ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** ») comportant un placement ouvert au public en France et un placement privé international dans certains pays, en dehors des États-Unis d'Amérique.

Si la demande dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions offertes, avant exercice de l'Option de Sur-allocation.

Nombre et provenance des actions offertes

<i>Nombre initial d'actions</i>	– 1.130.782 actions nouvelles, représentant environ 9,96% du capital avant augmentation de capital et 9,06% du capital après augmentation de capital ; – entre 2.844.221 et 2.945.653 actions existantes, représentant environ entre 25,05% et 25,95% du capital avant augmentation de capital et entre 22,78% et 23,60% du capital après augmentation de capital (en fonction du nombre d'actions cédées par Henri Seydoux).
<i>Option de Sur-allocation</i>	596.251 actions existantes supplémentaires (l'« Option de Sur-allocation »).
<i>Nombre définitif d'actions après exercice de l'Option de Sur-allocation</i>	Entre 4.571.254 et 4.672.686 actions en cas d'exercice intégral de l'Option de Sur-allocation, représentant environ entre 40,27% et 41,16% du capital avant augmentation de capital et entre 36,62% et 37,43% du capital après augmentation de capital (en fonction du nombre d'actions cédées par Henri Seydoux).
<i>Actionnaires Cédants</i>	– Président-directeur général et cadres dirigeants : – Henri Seydoux, – Nicolas Besnard, – Mohamed Saighe, – Elise Tchen, – Sofinnova Capital II FCPR, – les fonds gérés par SPEF Venture : – FCPI Banque Populaire Innovation, – FCPI Banque Populaire Innovation 2, – FCPI Banque Populaire Innovation 3, – FCPI Banque Populaire Innovation 7, – FCPI Banque Populaire Innovation 8, – les fonds gérés par Société Générale Asset Management Alternative Investments : – FCPI GEN-I, – FCPI SOGE Innovation Evolution 1, – les fonds gérés par CIC Capital Privé : – FCPI CIC Innovation 3, – FCPI Crédit Mutuel Innovation,

- FCPI Crédit Mutuel Innovation 3,
- le fond géré par EPF Partners :
 - FCPR European Pre Flotation II,
- Valeo Ventures S.A.S.

Henri Seydoux cèdera entre 612.667 et 714.099 actions ; le nombre définitif d'actions cédées sera déterminé en fonction du Prix de l'Offre afin que le produit de la cession soit égal à environ 16,0 millions d'euros et lui permette de financer l'exercice des 2.495.950 B.S.P.C.E. et le paiement des frais et des commissions liés à la cession de ses actions (voir les sections 7.2 et 11.3.1 de la note d'opération). Le nombre définitif d'actions cédées par Henri Seydoux fera l'objet d'un communiqué qui sera publié le 27 juin 2006.

Fourchette indicative du prix de l'Offre

Entre 22,40 et 26,00 euros par action.

Le Prix de l'Offre devrait être porté à la connaissance du public le 27 juin 2006, par la diffusion d'un communiqué par la Société et d'un avis par Euronext Paris.

Cession d'actions existantes

Date de jouissance

- 1^{er} janvier 2006.

Nombre d'actions existantes à céder

- entre 2.844.221 et 2.945.653 actions existantes, hors Option de Sur-allocation et entre 3.440.472 et 3.541.904 actions existantes en cas d'exercice intégral de l'Option de Sur-allocation (en fonction du nombre d'actions cédées par Henri Seydoux qui sera déterminé en fonction du Prix de l'Offre afin que le produit de la cession soit égal à environ 16,0 millions d'euros et lui permette de financer l'exercice des 2.495.950 B.S.P.C.E. et le paiement des frais et des commissions liés à la cession de ses actions).

Produit brut

- sur la base d'un Prix d'Offre égal au point médian de la fourchette indicative de prix (soit 24,20 euros), 70,0 millions d'euros hors Option de Sur-allocation et 84,4 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Sur-allocation.

Augmentation de capital

Date de jouissance

- 1^{er} janvier 2006.

Nombre d'actions nouvelles à émettre

- 1.130.782.

Produit brut

- 27,4 millions d'euros, sur la base d'un Prix d'Offre égal au point médian de la fourchette indicative de prix (soit 24,20 euros).

Produit net

- 25,2 millions d'euros, sur la base d'un Prix d'Offre égal au point médian de la fourchette indicative de prix (soit 24,20 euros).

Frais et charges liés à l'Offre

Sur la base d'un Prix d'Offre égal au point médian de la fourchette indicative de prix (soit 24,20 euros), 7,9 millions d'euros (8,6 millions d'euros en cas d'exercice intégral de

	l'Option de Sur-allocation).
But de l'Offre	L'Offre est destinée à permettre à la Société de lever des fonds visant à lui donner les moyens financiers de sa stratégie de croissance, renforcer sa flexibilité financière et rembourser la dette contractée lors de l'acquisition de la majorité du capital d'Inpro Tecnología S.L.
Garantie	Le placement des actions offertes fera l'objet d'une garantie de placement sur la totalité des actions initialement offertes. La signature du contrat de garantie interviendra au plus tard le jour de la fixation du prix de l'Offre, soit le 27 juin 2006. Le contrat de garantie pourra être résilié jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison dans certaines circonstances qui pourraient affecter le succès de l'Offre. En conséquence, s'agissant des actions nouvelles, cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce. En cas de résiliation du contrat de garantie, la Société informera sans délai Euronext Paris, qui publiera un avis. Le contrat de garantie précisera la possibilité pour les établissements garants de réaliser des opérations de stabilisation.
Engagements de conservation	A compter de la signature du contrat de garantie, les Actionnaires Cédants, la Société et les cadres dirigeants de la Société s'engageront, sous réserve de certaines exceptions, à ne pas procéder à toute offre ou cession de titres de capital de la Société ou opération assimilée, jusqu'à la fin d'une période expirant respectivement : – pour Henri Seydoux, 18 mois après la date de règlement-livraison des actions offertes ; – pour Elise Tchen, Nicolas Besnard et Mohamed Saighe, 12 mois après la date de règlement-livraison des actions offertes ; – pour Valeo Ventures S.A.S. et les fonds communs de placement, 6 mois après la date de règlement-livraison des actions offertes ; – pour la Société, 6 mois après la date de règlement-livraison des actions offertes ; et – pour certains cadres dirigeants de la Société non cédants dans le cadre de l'Offre, 12 mois après la date de règlement-livraison des actions offertes.
Date de première cotation	27 juin 2006 pour les actions existantes.
Début des négociations	28 juin 2006. Du 28 juin 2006 au 30 juin 2006 inclus, négociations sur une ligne de cotation intitulée PARROT - PROMESSES, soumises à la condition suspensive de la délivrance du certificat du dépositaire relatif à l'émission des actions nouvelles. A compter du 3 juillet 2006, négociations sur une ligne de cotation intitulée PARROT – ACTIONS.
Mnémonique :	PARRO

Intermédiaires financiers – Goldman Sachs International
 – Lazard-IXIS

Dilution

Evolution des capitaux propres consolidés part du Groupe par action avant et après l'Offre sur la base d'un Prix de l'Offre égal au point médian de la fourchette indicative de prix (soit 24,20 euros) et des capitaux propres consolidés part du Groupe au 31 décembre 2005 :

	Capitaux propres par action		
	Base non diluée	Base non diluée après restructuration du capital	Base diluée après restructuration du capital*
Avant émission des Actions Nouvelles	2,79	3,46	9,74
Après émission des Actions Nouvelles	4,99	5,17	10,63

*La base diluée après restructuration du capital correspond à la situation dans laquelle l'ensemble des titres donnant accès au capital de la Société précédemment émis ou attribués par la Société seraient exercés.

Evolution de la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital (soit 88.524 actions) sur la base d'un Prix de l'Offre égal au point médian de la fourchette indicative de prix (soit 24,20 euros) :

	Participation de l'actionnaire		
	Base non diluée	Base non diluée après restructuration du capital	Base diluée après restructuration du capital*
Avant émission des Actions Nouvelles	1,00%	0,78%	0,58%
Après émission des Actions Nouvelles	0,89%	0,71%	0,54%

*La base diluée après restructuration du capital correspond à la situation dans laquelle l'ensemble des titres donnant accès au capital de la Société précédemment émis ou attribués par la Société seraient exercés.

3. Données financières sélectionnées

Extraits des informations financières consolidées pro forma pour les exercices clos les 31 décembre 2004 et 2005 (normes IFRS)

<i>Compte de résultat consolidé pro forma</i>	<i>Exercice clos le 31 décembre</i>		
<i>Montants en milliers d'euros</i>	2004	2005	<i>Évolution %</i>
Chiffre d'affaires	33 831	80 865	139,3%
Marge Brute % CA	16 487 48,8%	36 017 44,5%	118,5%
Résultat Opérationnel % CA	6 613 19,5%	12 137 15,0%	83,5%
Résultat de la Période % CA	4 236 12,4%	7 738 9,5%	82,7%

Extraits des informations financières consolidées pro forma des 1^{er} et 2nd semestres 2005 et du 1^{er} trimestre 2006 (normes IFRS)

<i>Compte de résultat consolidé pro forma</i>	<i>Semestres 2005</i>		<i>Trimestre 2006</i>
<i>Montants en milliers d'euros</i>	1^{er} semestre	2nd semestre	1^{er} trimestre
Chiffre d'affaires	31 029	49 836	33 216
Marge Brute % CA	15 184 48,9%	20 833 41,8%	13 229 39,8%
Résultat Opérationnel % CA	6 039 19,5%	6 097 12,2%	4 065 12,2%
Résultat de la Période % CA	3 694 11,9%	4 043 8,1%	2 523 7,6%

4. Déclaration sur le fonds de roulement net

La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net consolidé du Groupe est suffisant (c'est-à-dire qu'elle a accès à des ressources de trésorerie et de liquidité suffisantes) au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois à compter de la date de visa du présent prospectus.

5. Capitaux propres et endettement

Conformément aux recommandations du CESR (CESR 05.054B Paragraphe 127), la situation de l'endettement et des capitaux propres consolidés pro forma au 31 mars 2006 (normes IFRS) est présentée dans le tableau ci-dessous.

Capitaux propres part du Groupe au 31 mars 2006 :

Les capitaux propres retenus sont ceux des comptes consolidés de la Société au 31 mars 2006 établis sur la base du périmètre juridique de consolidation à cette date. Ils intègrent le résultat du 1^{er} trimestre de l'exercice 2006 pour 1 904 K euros et le report à nouveau pour 5 449 K euros.

Dettes financières au 31 mars 2006 :

Les données sur l'endettement financier du Groupe sont extraites des informations financières consolidées pro forma incluant Inpro Tecnología S.L. au 31 mars 2006. Il est rappelé que la société Inpro Tecnología S.L. sera consolidée pour la première fois dans les comptes consolidés de la Société au 30 juin 2006. La consolidation n'aura pas d'incidence sur les capitaux propres part du Groupe au 7 avril 2006, date de première consolidation. Les dettes vis-à-vis des actionnaires minoritaires d'Inpro Tecnología S.L. (environ 13 millions d'euros selon hypothèse pro forma), résultant de la promesse d'achat octroyée par la Société, étant présentées en « dettes diverses » au bilan pro forma, n'ont pas été reprises dans l'endettement financier pro forma.

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 mars 2006
1. CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT	
Capitaux propres part du Groupe	24 655
- Capital social	1 349
- Primes	14 304
- Réserves et report à nouveau	7 098
- Résultat de la période	1 904
Total de la dette courante	3 656
- faisant l'objet de garanties (créances commerciales)	3 159
- faisant l'objet de nantissements	0
- sans garantie ni nantissement	497
Total de la dette non courante (hors partie courante des dettes long terme)	6 540
- faisant l'objet de garanties (1)(2)	6 540
- faisant l'objet de nantissements	0
- sans garantie ni nantissement	0
2. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	
A. Trésorerie	3 580
B. Équivalents de trésorerie	1 331
C. Titres de placement	0
D. Liquidités (A) + (B) + (C)	4 911
E. Créances financières à court terme	0
F. Dettes bancaires à court terme	3 656
G. Part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes	0
H. Autres dettes financières à court terme	0
I. Dettes financières courantes à court terme (F) + (G) + (H)	3 656
J. Endettement financier net à court terme (I) - (E) - (D)	(1 255)
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	6 540
L. Obligations émises	0
M. Autres emprunts à plus d'un an	0
N. Endettement financier net à moyen et long termes (K) + (L) + (M)	6 540
O. Endettement financier net (J) + (N)	5 285

(1) Créances commerciales et assurances crédits afférentes, indemnités éventuelles liées à la garantie de passif sur l'acquisition de la société espagnole Inpro Tecnología S.L.

(2) Les emprunts bancaires à plus d'un an deviendraient immédiatement exigibles en cas d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché *Eurolist by Euronext*TM.

Aucun changement significatif venant affecter le niveau des capitaux propres hors résultat et les différents postes d'endettement présentés ci-dessus n'est intervenu depuis le 31 mars 2006 autres que les variations du capital social décrites dans la note d'opération.

6. *Situation financière, résultats et perspectives*

En 2005, le chiffre d'affaires pro forma du Groupe s'établit à 80,9 millions d'euros, le résultat opérationnel à 12,1 millions d'euros et le résultat de la période ressort à 7,7 millions d'euros. Au cours du premier trimestre 2006 clôturé le 31 mars 2006, le chiffre d'affaires pro forma du Groupe s'établit à 33,2 millions d'euros, le résultat opérationnel à 4,1 millions d'euros et le résultat de la période à 2,5 millions d'euros.

Le Groupe entend poursuivre la croissance rapide de son chiffre d'affaires tout en maintenant une forte rentabilité. Dans cette perspective, le Groupe s'est fixé des objectifs opérationnels et financiers tant pour l'exercice en cours (2006) qu'à moyen terme (2007-2008), qui figurent au chapitre 13 du Document de Base.

7. *Résumé des principaux facteurs de risque*

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques indiqués ci-dessous et décrits au chapitre 4 du Document de Base et au chapitre 2 de la note d'opération avant de prendre leur décision d'investissement :

- risques propres au Groupe et à son organisation ;
- risques relatifs au secteur d'activité du Groupe ;
- risques financiers ;
- risques juridiques ; et
- risques propres liés à l'Offre.

S'agissant des risques propres liés à l'Offre, le contrat de garantie relatif au placement des actions souscrites ou acquises dans le cadre de l'Offre peut être résilié par les Établissements Garants jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison dans certaines circonstances, y compris la baisse significative des principaux indices des places de négociation d'Euronext, du New York Stock Exchange ou du London Stock Exchange, étant précisé que la clause de résiliation liée à la baisse significative des principaux indices ne contient aucun seuil chiffré d'activation (voir la section 5.4.3 de la note d'opération). Dans l'hypothèse où ce contrat de garantie serait résilié, toutes les négociations intervenues depuis la date de première cotation, qu'elles portent sur des actions existantes ou sur des actions nouvelles émises à l'occasion de l'Offre, seraient rétroactivement annulées, chaque investisseur faisant son affaire personnelle du manque à gagner et des coûts résultant, le cas échéant, d'une telle annulation.

Ces risques ou l'un de ces risques pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe ou sur le cours des actions de la Société.

Il est également possible que d'autres risques non encore identifiés par le Groupe, ou jugés non significatifs à ce jour, apparaissent et aient un impact significatif défavorable sur le Groupe.

8. *Administrateurs et commissaires aux comptes*

8.1 Conseil d'administration

- Henri Seydoux (président du conseil d'administration et directeur général),
- Jean Bidet,
- Jean-Marie Painvin,
- Edward Planchon,
- EPF Partners S.A. (représentée par Olivier Gindre),
- SPEF Venture S.A. (représentée par Valérie Gombart), et
- Valeo Ventures S.A.S. (représentée par Céline Lagniez).

Il est envisagé que Jean Bidet, Valeo Ventures S.A.S et EPF Partners S.A. démissionnent postérieurement à l'admission des actions sur le marché *Eurolist by Euronext*TM et soient remplacés par les administrateurs indépendants suivants :

- Olivier Legrain (président-directeur général de Materis),
- Marco Landi (ancien directeur général d'Apple), et
- Geoffroy Roux de Bezieux (président-directeur général de Virgin Mobile France).

8.2 Commissaires aux comptes

Titulaires

KPMG S.A.,
représentée par François Kimmel
et Jean-Pierre Valensi

BDO Marque et Gendrot S.A.,
représentée par Patrick Viguié

Suppléants

SCP Jean-Claude André et Autres,
représentée par Prut-Foulatière

Patrick Foulon

9. Informations complémentaires

9.1 Capital social au 12 juin 2006

1.349.745,11 euros divisé en 8.852.411 actions.

9.2 Restructuration du capital social de la Société

Henri Seydoux exercera préalablement à la date de règlement-livraison des Actions Offertes, 2.495.950 B.S.P.C.E. (sur un total attribué de 2.518.200) qu'il détenait à la date d'enregistrement du Document de Base, à un prix d'exercice de 1,76 euros pour 48.950 B.S.P.C.E., de 3,59 euros pour 836.000 B.S.P.C.E. et de 7,19 euros pour 1.611.000 B.S.P.C.E. et souscrira ainsi à 2.495.950 actions nouvelles, soit un montant d'augmentation de capital (prime d'émission incluse) d'environ 14,67 millions d'euros.

Henri Seydoux cèdera un nombre compris entre 612.667 et 714.099 actions dans le cadre de l'Offre. Le nombre définitif d'actions cédées sera déterminé en fonction du Prix de l'Offre afin que le produit de la cession soit égal à environ 16,0 millions d'euros et lui permette de financer l'exercice des 2.495.950 B.S.P.C.E. et le paiement des frais et commissions liés à la cession de ses actions (voir les sections 7.2 et 11.3.1 de la note d'opération). Le nombre définitif d'actions cédées par Henri Seydoux dans le cadre de l'Offre fera l'objet d'un communiqué qui sera publié le 27 juin 2006.

À l'issue de l'Offre, Henri Seydoux détiendra entre 4.626.850 et 4.728.282 actions, représentant environ entre 37,06% et 37,88% du capital et des droits de vote de la Société.

Un facteur de risque décrivant cette restructuration du capital figure à la section 4.1.11 du Document de Base. Voir également les sections 17.2, 17.3, 21.1.4 et 21.1.5 du Document de Base et la section 11.3 de la note d'opération.

9.3 Éléments d'appréciation de la fourchette indicative de prix

Sur la base d'un Prix d'Offre égal au point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre qui résulte de la décision prise le 12 juin 2006 par le conseil d'administration de la Société, la capitalisation de la Société, compte tenu du nombre d'actions existantes de la Société, des actions nouvelles émises suite à l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise par Monsieur Henri Seydoux et certains salariés de la Société (voir les sections 11.2 et 11.3.1 de la note d'opération), et des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Offre, serait de 302,1 millions d'euros et de 329,2 millions d'euros en tenant compte de l'ensemble des titres donnant accès au capital de la Société dans la monnaie à la date de la note d'opération.

La fourchette indicative du prix de l'Offre a été établie sur la base de la méthode des comparables boursiers.

NE PAS DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS, CANADA, JAPON & AUSTRALIE

Les multiples de valeur d'entreprise sur le chiffre d'affaires ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessous car ces informations ne sont pas pertinentes compte tenu des différences entre le Groupe et ces sociétés en termes de profil de marge et de rentabilité.

<i>Millions</i>	Capitalisation	Valeur d'entreprise	Résultat opérationnel	Résultat Net	Valeur d'entreprise / Résultat opérationnel	Capitalisation / Résultat net	Marché de cotation
TomTom	€3 547	€3 322	€195 077	€142 957	18,4x	26,6x	Euronext Amsterdam
Garmin	\$9 917	\$9 556	\$338 170	\$311 219	29,1x	32,7x	Nasdaq New Market
Logitech	\$3 569	\$3 338	\$191 090	\$170 215	19,2x	22,9x	Swiss Exchange
CSR	\$2 927	\$2 820	\$111 936	\$83 156	30,6x	42,5x	London Stock Exchange
Moyenne					24,3x	31,2x	
Médiane					24,1x	29,7x	

(1) Les capitalisations boursières sont calculées sur la base du cours de clôture au 8 juin 2006 (source : Datastream) converti en Dollar US au cours de clôture au 8 juin 2006 pour les sociétés Logitech et CSR et du nombre d'actions en circulation au 8 juin 2006 (source : Bloomberg).

(2) Les valeurs d'entreprise sont calculées en ajoutant les Capitalisations aux dettes nettes calculées sur la base des derniers chiffres publiés par les sociétés.

Sur la base d'un Prix d'Offre égal au point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, la valorisation de la Société ainsi que les multiples induits sur la base des agrégats financiers pro forma au 31 décembre 2005 et de la dette nette pro forma au 31 mars 2006 se déclinent comme suit :

<i>Millions</i>	Capitalisation	Valeur d'entreprise	Résultat opérationnel	Résultat Net	Valeur d'entreprise / Résultat opérationnel	Capitalisation / Résultat net
Base Non-Diluée	€302,1	€280,8	€12,1	€7,7	23,1x	39,0x
Base Diluée	€329,2	€307,9	€12,1	€7,7	25,4x	42,5x

(1) Valeur d'entreprise calculée en ajustant la Capitalisation de la quote-part imputée à la Société des frais liés à l'Opération, de la dette nette estimée au 31 mars 2006 (chiffre pro forma IFRS), du montant de souscription des BSPCE par Henri Seydoux et du montant lié à l'augmentation de capital

Ont été exclues car jugées non pertinentes les méthodes d'évaluation suivantes : méthode du DCF (« *Discounted Cash flows* »), méthode de l'EVA, méthode des dividendes actualisés, transactions comparables et actif net réévalué (ANR).

La fourchette indicative du prix de l'Offre a été déterminée par la Société conformément aux pratiques de marché après un processus au cours duquel a été prise en compte une série de facteurs et, notamment, des analyses financières indépendantes réalisées sur la Société, l'analyse des comparables boursiers et l'état actuel des marchés financiers à la date de la note d'opération.

9.4 Disparité de prix

Le tableau figurant ci-dessous fait ressortir les décotes/surcotes importantes entre le prix de l'Offre et :

- (i) le prix des actions acquises au cours du dernier exercice et de l'exercice en cours par les administrateurs et les membres des organes de direction de la Société ou que ces derniers pourront acquérir sur exercice de titres donnant accès au capital émis à leur profit au cours de l'exercice en cours (voir les sections 11.3.2 et

11.3.5 de la note d'opération) ; et

- (ii) le prix des actions acquises au cours de l'exercice en cours par certains salariés de la Société (voir la section 11.2 de la note d'opération) ou que certains salariés du Groupe pourront acquérir sur exercice de titres donnant accès au capital émis à leur profit au cours de l'exercice en cours (voir les sections 11.3.3 et 11.3.4 de la note d'opération).

<i>Identité</i>	<i>Qualité</i>	<i>Date de l'opération</i>	<i>Nature de l'opération</i>	<i>Nombre d'actions concernées</i>	<i>Prix unitaire des actions concernées</i>	<i>Décote/Surcote par rapport au Prix de l'Offre*</i>
SOUSCRIPTION À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ						
Valeo Ventures S.A.S	Administrateur	11/01/05	Souscription à une augmentation de capital	249.882	3,59	Décote de 85,2%
FCPI Banque Populaire Innovation 7	Représenté par la société de gestion SPEF Ventures, administrateur	11/01/05	Souscription à une augmentation de capital	278.552	3,59	Décote de 85,2%
FCPI Banque Populaire Innovation 8	Représenté par la société de gestion SPEF Ventures, administrateur	11/01/05	Souscription à une augmentation de capital	139.276	3,59	Décote de 85,2%
FCPR European Pre Flotation II	Représenté par la société de gestion EPF Partner, administrateur	11/01/05	Souscription à une augmentation de capital	95.033	3,59	Décote de 85,2%
ATTRIBUTIONS DE TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ						
Henri Seydoux	Président-directeur général	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	1.200.000	31,2	Surcote de 28,9%
Henri Seydoux	Président-directeur général	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	720.000	41,6	Surcote de 71,9%
Henri Seydoux	Président-directeur général	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	480.000	52	Surcote de 114,9%
Edward Planchon	Administrateur	12/06/06	Attribution de B.S.A. (non exercés à ce jour)	12.500	31,2	Surcote de 28,9%
Edward Planchon	Administrateur	12/06/06	Attribution de B.S.A. (non exercés à ce jour)	12.500	41,6	Surcote de 71,9%
Nicolas Besnard	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	12.500	31,2	Surcote de 28,9%
Nicolas Besnard	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	12.500	41,6	Surcote de 71,9%
Elise T'chen	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	37.500	31,2	Surcote de 28,9%
Elise T'chen	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	37.500	41,6	Surcote de 71,9%
Eric Riyahi	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	12.500	31,2	Surcote de 28,9%
Eric Riyahi	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	12.500	41,6	Surcote de 71,9%
Fabrice Hamaide	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	50.000	31,2	Surcote de 28,9%
Fabrice Hamaide	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	50.000	41,6	Surcote de 71,9%

<i>Identité</i>	<i>Qualité</i>	<i>Date de l'opération</i>	<i>Nature de l'opération</i>	<i>Nombre d'actions concernées</i>	<i>Prix unitaire des actions concernées</i>	<i>Décote/Surcote par rapport au Prix de l'Offre*</i>
Guillaume Pinto	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	12.500	31,2	Surcote de 28,9%
Guillaume Pinto	Salarié	12/06/06	Attribution de B.S.P.C.E. (non exercés à ce jour)	12.500	41,6	Surcote de 71,9%
Edward Valdez	Salarié de Parrot, Inc.	12/06/06	Attribution d'options de souscription d'actions (non exercés à ce jour)	12.500	31,2	Surcote de 28,9%
Edward Valdez	Salarié de Parrot, Inc.	12/06/06	Attribution d'options de souscription d'actions (non exercés à ce jour)	12.500	41,6	Surcote de 71,9%
EXERCICES DE TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ						
Henri Seydoux	Président-directeur général	Avant le 30/06/06	Souscription d'actions sur exercice de B.S.P.C.E. attribués le 24/06/03**	48.950	1,76	Décote de 92,7%
Henri Seydoux	Président-directeur général	Avant le 30/06/06	Souscription d'actions sur exercice de B.S.P.C.E. attribués le 07/12/04**	836.000	3,59	Décote de 85,2%
Henri Seydoux	Président-directeur général	Avant le 30/06/06	Souscription d'actions sur exercice de B.S.P.C.E. attribués le 07/12/04**	1.611.000	7,19	Décote de 70,3%
Guillaume Poujade	Ancien salarié	05/05/06	Souscription d'actions sur exercice de B.S.P.C.E. attribués le 24/06/03	2.063	1,76	Décote de 92,7%
Guillaume Poujade	Ancien salarié	05/05/06	Souscription d'actions sur exercice de B.S.P.C.E. attribués le 06/07/04	438	1,76	Décote de 92,7%
Elise Tchen	Salarié	Avant le 27/06/06	Souscription d'actions sur exercice de B.S.P.C.E. attribués le 24/06/03	280	1,76	Décote de 92,7%
Mohamed Saighe	Salarié	Avant le 27/06/06	Souscription d'actions sur exercice de B.S.P.C.E. attribués le 24/06/03	3.930	1,76	Décote de 92,7%

* Calculée sur la base d'un Prix d'Offre égal au point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre (soit 24,20 euros).

** L'exercice de ces B.S.P.C.E. sera financé par la cession par Monsieur Henri Seydoux d'un nombre compris entre 612.667 et 714.099 actions existantes de la Société dans le cadre de l'Offre (voir les sections 7.2 et 11.1.3 de la note d'opération).

9.5 Répartition du capital et des droits de vote de la Société après l'Offre et après exercice intégral de l'Option de Sur-allocation

	Capital et droits de vote			
	Base non diluée**		Base Diluée**	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
FONDATEUR				
Henri Seydoux	Entre 4.626.850 et 4.728.282	Entre 37,06% et 37,88%	Entre 7.049.100 et 7.150.532	Entre 43,23% et 43,86%
Sous-total Fondateur	Entre 4.626.850 et 4.728.282	Entre 37,06% et 37,88%	Entre 7.049.100 et 7.150.532	Entre 43,23% et 43,86%
ANCIENS SALARIÉS				
Majdi Zarkouna	1.000	0,01%	1.000	0,01%
Arnaud Boulay	65.000	0,52%	65.000	0,40%
Carles Cufi	10.000	0,08%	10.000	0,06%
Guillaume Poujade	2.501	0,02%	2.501	0,02%
Sous-total Anciens Salariés	78.501	0,63%	78.501	0,48%
SALARIÉS				
Nicolas Besnard	12.830	0,10%	111.830	0,69%
Christiane Bazin	2.000	0,02%	14.500	0,09%
Oreda Boureni	2.000	0,02%	14.000	0,09%
Didier Cassan	18.100	0,14%	74.100	0,45%
Cédric Chaperon	1.500	0,01%	5.000	0,03%
Yves Lemoine	15.000	0,12%	30.000	0,18%
Samuel Lekieffre	4.870	0,04%	19.870	0,12%
Mohamed Saighe	100	NS*	58.370	0,36%
Elise Tchen	0	0%	145.920	0,89%
Autres salariés	0	0%	850.200	5,21%
Sous-total Salariés	56.400	0,45%	1.323.790	8,12%
INVESTISSEURS				
Sofinnova Capital II FCPR	0	0%	0	0%
Sous-total Sofinnova	0	0%	0	0%
SPEF Venture S.A.	1	NS	1	NS
FCPI Banque Populaire Innovation	165.222	1,32%	165.222	1,0%
FCPI Banque Populaire Innovation 2	186.851	1,50%	186.851	1,1%
FCPI Banque Populaire Innovation 3	186.851	1,50%	186.851	1,1%
FCPI Banque Populaire Innovation 7	221.740	1,78%	221.740	1,4%
FCPI Banque Populaire Innovation 8	110.870	0,89%	110.870	0,7%
Sous-total SPEF Venture	871.535	6,98%	871.535	5,35%
FCPI GEN-I	87.711	0,70%	87.711	0,54%
FCPI SOGE Innovation Evolution 1	363.611	2,91%	363.611	2,23%
Sous-total SGAM	451.322	3,62%	451.322	2,77%
FCPI CIC Innovation 3	220.729	1,77%	220.729	1,35%
FCPI Crédit Mutuel Innovation	64.212	0,51%	64.212	0,39%
FCPI Crédit Mutuel Innovation 3	116.384	0,93%	116.384	0,71%
Sous-total CIC	401.325	3,21%	401.325	2,46%
EPF Partners S.A.	1	NS	1	NS
FCPR European Pre Flotation II	1.000.032	8,01%	1.000.032	6,13%
Sous-total EPF Partners	1.000.033	8,01%	1.000.033	6,13%
Sous-total Investisseurs	2.724.215	21,82%	2.724.215	16,71%

Capital et droits de vote				
Base non diluée**			Base Diluée**	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
AUTRES INVESTISSEURS				
Lepercq, de Neuflize & Co.	254.600	2,04%	254.600	1,56%
Jean Bidet	70.000	0,56%	70.000	0,43%
Sous-total Autres Investisseurs	324.600	2,60%	324.600	1,99%
INDUSTRIEL				
Valeo Ventures S.A.S.	0	0%	0	0%
Sous-total Industriel	0	0%	0	0%
AUTRES				
Jean-Marie Painvin	100	NS	100	NS
Edward Planchon	1	NS	96.201	0,59%
Christophe Combier	0	NS	35.600	0,22%
Public	Entre 4.672.686 et 4.571.254	Entre 37,43% et 36,62%	Entre 4.672.686 et 4.571.254	Entre 28,66% et 28,04%
Sous-total Autres	Entre 4.672.787 et 4.571.355	Entre 37,43% et 36,62%	Entre 4.804.587 et 4.703.155	Entre 29,47% et 28,85%
Total	12.483.353	100%	16.304.793	100%

* Non significatif.

** Situation après la restructuration du capital de la Société, telle que décrite dans la section 21.1.5 du Document de Base et la section 11.3 de la note d'opération

9.6 Actes constitutifs et statuts

Société anonyme de droit français régie par ses statuts et le Livre II du Code de commerce.

9.7 Documents accessibles au public

Les documents devant être mis à la disposition des actionnaires, peuvent être consultés au siège social, 174-178, quai de Jemmapes, 75010 Paris.

Des exemplaires du présent prospectus sont disponibles, sans frais, auprès de la Société et auprès des établissements financiers introducteurs. Le prospectus peut être consulté sur le site Internet de la Société (www.parrotcorp.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).